ACT 0411

ARRETE TEMPORAIRE

portant réglementation de la circulation sur :
la route départementale 537
les communes de TREILLIERES, ORVAULT

Référence : RS RD537
N° : T-N-2025-02-243

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3221-4 ;

VU le code de la route, notamment ses articles L110-1 et suivants, R411-1 et suivants, R413-1 et suivants ;

VU le code de la voirie routière et notamment les articles L113-1 et R113-1 ;

VU l'instruction interministérielle en vigueur sur la signalisation routière et notamment la 8ème partie, signalisation temporaire ;

VU le règlement de voirie en vigueur du Département de Loire-Atlantique ;

CONSIDERANT qu'il convient de réglementer temporairement la circulation sur la route départementale 537 afin de procéder à la création de gc et la pose de chambres pour la fibre optique.

ARRÊTE

ARTICLE 1

La circulation routière sera réglementée sur la route départementale 537 classée RDL1 entre les PR 0 + 439 et 0 + 691*, sur le territoire des communes de TREILLIERES, ORVAULT.

du lundi 10 mars 2025 au vendredi 28 mars 2025

La restriction s'appliquera sur la section courante dans les deux sens de circulation.

Les prescriptions suivantes seront mises en œuvre :

- circulation alternée par feux tricolores
- vitesse limitée à 50 km/h
- interdictions de stationner, dépasser, s'arrêter au droit du chantier

La restriction sera mise en œuvre de jour de 08h00 à 17h00 (16h30 le vendredi).

* Coordonnées GPS : RD537 de 47.282827,-1.603227 à 47.281126,-1.601025

ARTICLE 2

La fourniture, la pose, la dépose et la maintenance de la signalisation correspondante seront assurées par CIRCET, selon les règles de pose et de maintenance définies par le service aménagement de la Délégation Nantes et conformément à la fiche CF24 - Alternat par signaux tricolores.

ARTICLE 3

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera affiché en mairie des communes de TREILLIERES, ORVAULT et placardé aux extrémités du chantier ou des sections réglementées.

ARTICLE 5

Le Directeur général des services du Département de Loire-Atlantique,
Les Maires des communes de TREILLIERES, ORVAULT,
Le Commandant du groupement de gendarmerie de BTA La-Chapelle-sur-Erdre,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NOZAY
Le 28 février 2025
Pour le Président du Conseil Départemental,

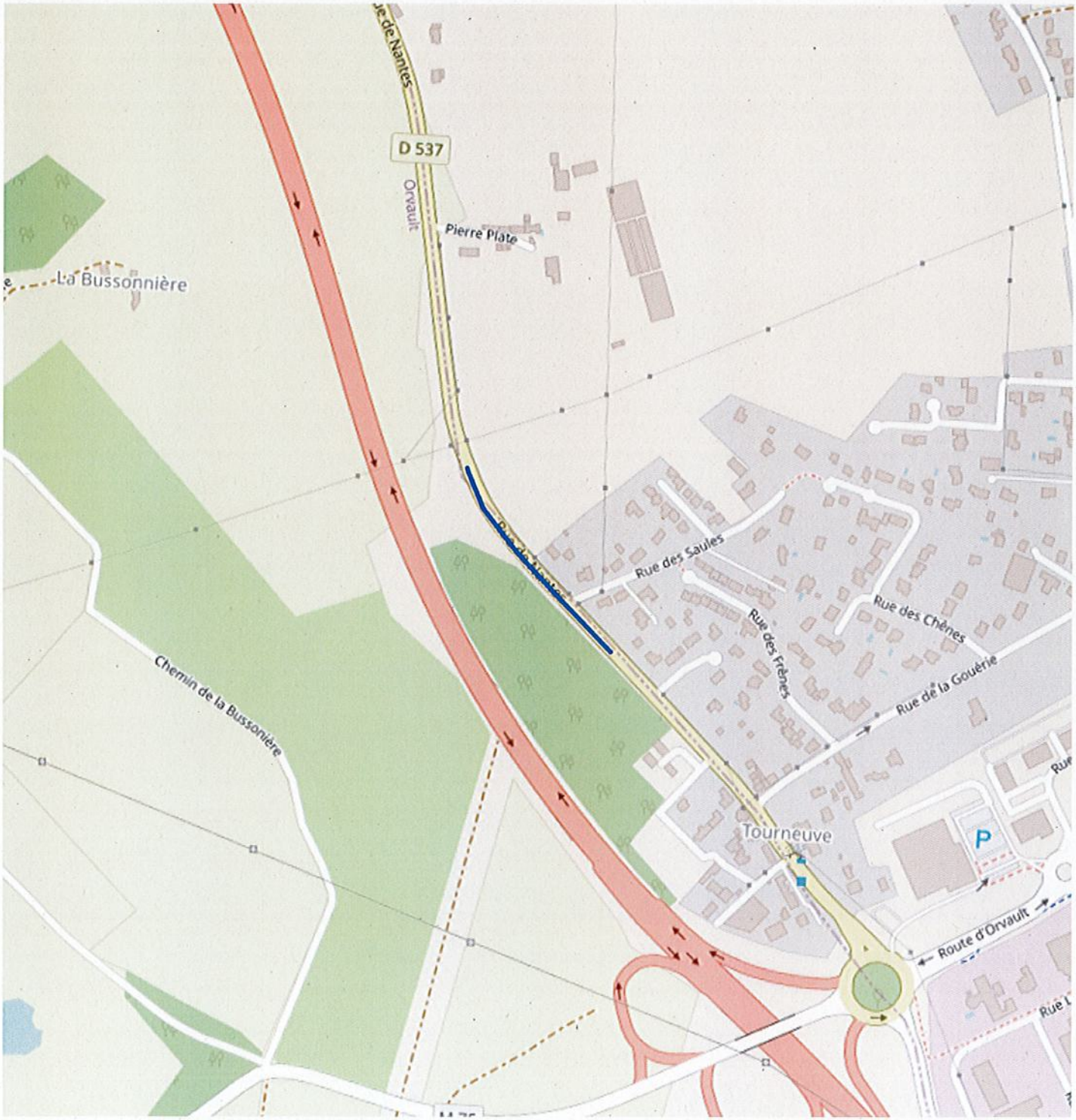


BELIZAIRE Philippe

Une copie sera adressée à :Nantes Métropole
- Le groupement de gendarmerie de BTA La-Chapelle-sur-Erdre

Annexe à l'arrêté de circulation T-N-2025-02-243
Plan de situation

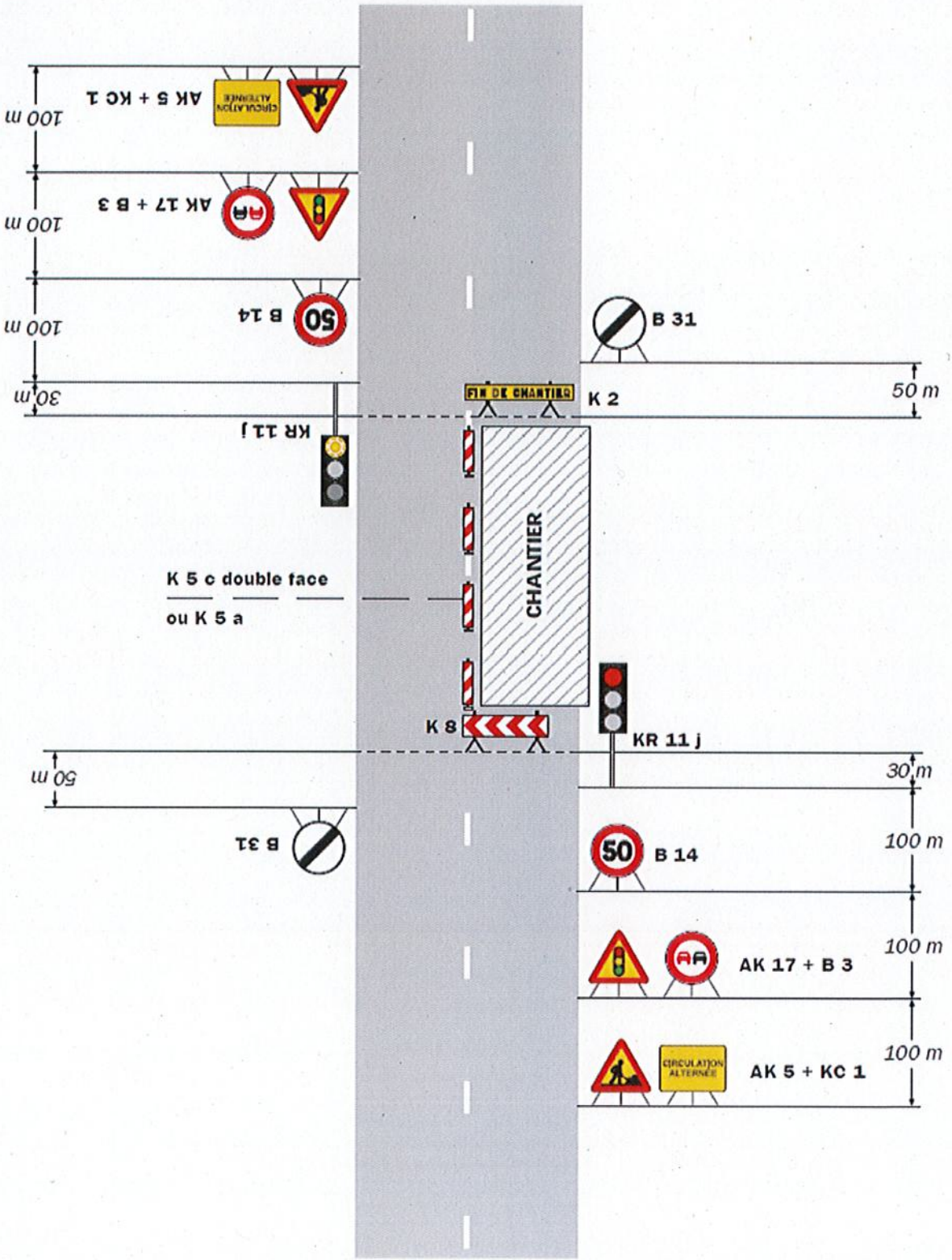
Situation des travaux



CF24 Chantiers fixes

Alternat par signaux tricolores

Circulation alternée
Route à 2 voies



Remarque(s) :

- Schéma à appliquer notamment lorsque l'alternat doit être maintenu de nuit, en absence de visibilité réciproque.
- Pour le réglage des signaux tricolores : Cf. Signalisation temporaire - Les alternats.
- Un panneau B 14 de limitation de vitesse à 70 km/h peut éventuellement être intercalé entre les panneaux AK 5 et AK 17.

SETRA – Signalisation temporaire – Routes bidirectionnelles – Édition 2000

ACT 0411/SR

T-N-2025-05-243

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé des transports

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ■

Nom : Prénom :
Dénomination : CIRCET Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : ZA de la Fontaine
75 rue Pierre Arnaud
Code postal 44150 Localité : ANETZ Pays : FRANCE
Téléphone 02 40 96 45 67 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : ___
Courriel : admingc44 @ circet.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ORANGE UIO Prénom : MOSTARHFIR Abdelfattah
Adresse Numéro : 3 Extension : Nom de la voie : BD VINCENT GACHE
Code postal 44200 Localité : NANTES Pays : FRANCE
Téléphone 06 86 44 66 07 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : ___
Courriel : abdelfattah.mostarhfir @ orange.com

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° D537 Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☐
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ **Point de Repère (PR) routier de fin d'application :** + ☐
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : route du Télégraphe
rue des saules
Code postal 44119 Localité : TREILLIERES

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☐ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : RNT402241
création de gc avec pose 2 chambres pour supprimer réseau arien
Date prévue de début des travaux : 10 03 2025 Durée des travaux (en jours calendaires) : 21

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 21 Date de début de réglementation 10 03 2025
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☒ Manuellement ■
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ■ largeur de voie maintenue 4
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s) ___

Interdiction de :

Circuler		Stationner		Dépasser	
Véhicules légers	☐	véhicules légers	■	véhicules légers	■
poids lourds	☐	poids lourds	☒	poids lourds	☒

Vitesse limitée à : ☐☐ km/h

Itinéraire de déviation *(à préciser par sens)* :

.....

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

Neutralisation d ela demi-chaussée du côté de notre intervention

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ■ Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

.....

Code postal ☐☐☐☐☐ Localité : Pays :

Téléphone ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : ☐☐☐

Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500ème ☐ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ■

Fait à : ... Le : 18 02 2025 à ANETZ

Nom : Prénom : Qualité : Assistante

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

DI-DA-Blain Châteaubriant / Demandes d'avis

De: Sabrina CORNUAILLE <Sabrina.CORNUAILLE@circet.fr>
Envoyé: mercredi 26 février 2025 11:53
À: délégation Châteaubriant
Cc: DI-DA-Blain Châteaubriant / Demandes d'avis
Objet: Dde arrêté - GESTAR250124NOR4784622 - NORT SUR ERDRE - Rue Fairand
Pièces jointes: DA_802959849 (2).pdf; DPV_802977554.pdf

VIGILANCE: Ce message provient d'une personne externe au Département. Un doute sur son contenu ? Faites suivre à securite.numerique@loire-atlantique.fr

Bonjour,

J'ai réalisé le 12/02 dernier, une demande d'arrêté afin d'intervenir pour le remplacement d'un appui à partir du 03/03.

Des clients sont impactés, et l'intervention devient urgente.

Pouvez-vous svp nous transmettre l'arrêté ?

Merci par avance,

Cordialement,

Sabrina CORNUAILLE
Assistante Poteaux / Publiphonie
Agence ANETZ (Ouest)
☏ 02 40 96 46 00

circet France
initiative #StOpE
Notre organisation s'engage contre le sexisme ordinaire en entreprise